



République Française

VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville - Avenue de la République - CS 71407 - 83056 TOULON Cedex - 04 94 36 30 00

Service Risques Urbains et Habitat
Direction du Renouvellement Urbain
et de la Cohésion Sociale
Tél. 04 94 36 83 50
Fax. 04 94 36 83 82
habitat@mairie-toulon.fr

Publié Le

17 OCT. 2023

DECISION MUNICIPALE N°05-2023
MISE EN ŒUVRE DE L'ARTICLE L.511-16
DU CODE DE LA CONSTRUCTION ET DE L'HABITATION
DECISION
D'EXECUTER DES TRAVAUX D'OFFICE
IMR N°1863/2020
IMMEUBLE SIS A TOULON (VAR), 4, rue de la Comédie,
Cadastré CO N°0307

Le Maire de TOULON, soussigné, **DECIDE**, qu'en application de l'article L.511-16 du Code de la Construction et de l'Habitation, il y a lieu d'exécuter d'office les travaux de réfection de l'immeuble sis à TOULON (VAR), **4, rue de la Comédie**, cadastré **CO N°0307** tels que prescrits aux copropriétaires par l'arrêté de mise en sécurité du 2 octobre 2023.

Vu la réponse par courriel du syndic en date du 3 octobre 2023 faisant état de la carence de la copropriété dans l'exécution des mesures définitives.

ATTENDU que le Technicien du Service Risques Urbains et Habitat a constaté le 4 octobre 2023 la non-exécution des travaux prescrits.

Il y a lieu d'effectuer d'office les mesures ci-dessous :

- Réfection du mur pignon en rez-de-chaussée de l'immeuble suivant prescriptions d'un bureau d'étude structures.

Le coût de ces travaux, des diagnostics complémentaires, des études et du suivi des travaux sera répercuté sur les copropriétaires, conformément aux dispositions des articles L511-2 IV et L.543-2 du Code de la Construction et de l'Habitation.

La présente décision sera notifiée aux copropriétaires et au syndic, à savoir :

Copropriétaires :

Monsieur Michel GIANNI
142, chemin des Myrthes
83500 LA SEYNE SUR MER

Madame LAMECHE Saadia
130, avenue d'Estienne d'Orves
83200 LE REVEST

Messieurs MACARIO et MACCOTA
27, rue Victor Micholet
83000 TOULON

Mairie de TOULON
Avenue de la République
CS 71407
83056 TOULON CEDEX

Madame Krystel ODONE
Immeuble de Monaco
2, rue Monte Carlo
83200 TOULON

Monsieur Laurent VACCARETI
Villa 36
686, avenue Groignard
83200 TOULON

Syndic :

AGENCE CITYA ESTUBLIER
Madame Maureen LATERRADE
129, avenue Colonel Fabien
BP CS 81136
83058 TOULON CEDEX

La présente décision recevra les formalités administratives prévues par l'article L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

FAIT A TOULON, EN L'HOTEL DE VILLE, LE 17 OCT. 2023

Madame Josée MASSI
Maire de TOULON

Publié Le 7 OCT. 2023

La présente décision pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Toulon sis 5, rue Jean Racine CS 40 510, 83 041 Toulon Cedex 09 tél : 04.94.48.79.30 fax : 04.94.42.79.89, et ce dans un délai de 2 mois à compter de sa réception.

Publié le :

Transmis au contrôle de légalité le :

Acte à classer

DECI052023DRUCS

1 **2** **3** **4**
En préparation En attente retour > **AR reçu** < Classé
Préfecture

Identifiant FAST : ASCL_2_2023-10-17T15-20-03.01 (MI248232515)

Identifiant unique de l'acte :

083-218301372-20231017-DECI052023DRUCS-AR ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : DECISION MUNICIPALE N.05-2023 - EXECUTER DES TRAVAUX
D'OFFICE - IMR 1863/2020 - Immeuble SIS à Toulon 4
rue de la Comédie - cadastré N.0307

Date de décision : 17/10/2023



Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de compétences
9.1. Autres domaines de compétences des communes

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [SRUH DRUCS DECI 05-2023 17 10 2023.PDF](#) Multicanal : Non

Groupe émetteur de l'acte : TOUS

Classer

Annuler

Préparé Date 17/10/23 à 15:20

Par [DUPONT ID Stéphanie](#)

Transmis Date 17/10/23 à 15:20

Par [DUPONT ID Stéphanie](#)

Accusé de réception Date 17/10/23 à 15:30